



Objet de la réunion :

ENTRETIEN DE LA COMMUNE DE REUIL



MAÎTRE D'OUVRAGE : DDT 51

INTITULÉ DE L'AFFAIRE : Plan de Prévention des Risques d'Inondation sur la Marne sur les communes riveraines de la Marne de Tours-sur-Marne à Courthiézy

NOM DU RÉDACTEUR : E. HENRY

LIEU DE L'ENTRETIEN : LOCAUX DE LA MAIRIE DE REUIL

DATE DE L'ENTRETIEN : 19/03/2014

DATE D'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE-RENDU : 27/03/2014

PARTICIPANTS

Nom	Société / organisme /	Fonction	Téléphone	E-mail
André Varlet	Ville de Reuil	Maire	03.26.58.03.03	
Elsa Henry	SAFEGE	Ingénieur de projet	01.46.14.71.02	elsa.henry@safège.fr

COMPTE-RENDU

ENTRETIEN AVEC LA COMMUNE DE REUIL

- ✓ Une discussion en mairie des zones et enjeux soumis à l'aléa inondation par débordements et remontée de nappe de la Marne,
- ✓ une visite de ces zones avec M. VARLET.

L'entretien a permis de discuter des réponses apportées au questionnaire et d'ajouter les remarques concernant les points suivants :

1. CRUES HISTORIQUES
2. ZONES INONDÉES
3. PHOTOS HISTORIQUES
4. AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS OU FUTURS
5. OUVRAGES HYDRAULIQUES
6. DOCUMENTS D'URBANISME ET AUTRES DONNÉES DISPONIBLES

1. CRUES HISTORIQUES



- Les crues historiques connues que la commune de Reuil a subies sont celles de 1982 et 1972-1973. Les crues de 1955 ou 1910 et leurs éventuels dégâts sont moins bien connus.

2. ZONES INONDÉES

- Sur la commune de Reuil, la Marne est montée moins haut en 1982 que lors de la crue de 1972-1973.



- La route D601 menant à Œuilly a été inondée lors de la crue de 1972-1973. De même que la cour de l'établissement viticole Kremer (l'eau atteignait le pied du bâtiment). Un fossé récoltant principalement des eaux de ruissellement en provenance du coteau et longeant cet établissement correspond à un chemin préférentiel d'écoulement par où les eaux de débordement de la Marne remontent.



- En 1972-1973, les jardins situés en bordure de la Marne ont été inondés jusqu'à 40 cm d'eau.



- En 1955, l'eau est remontée par la cave jusqu'au rez-de-chaussée de l'ancien café de la Marne



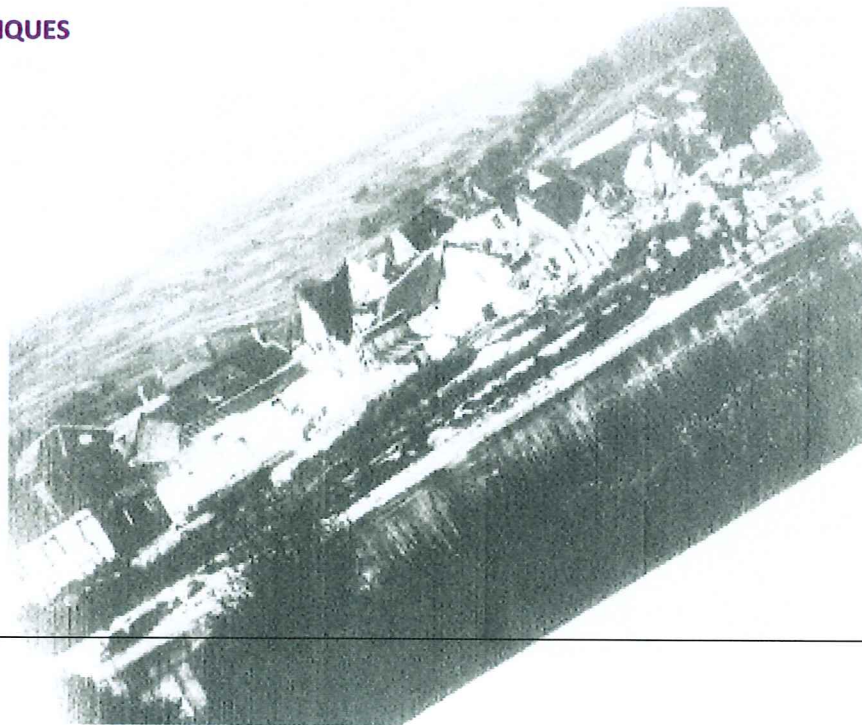
rue du bac.

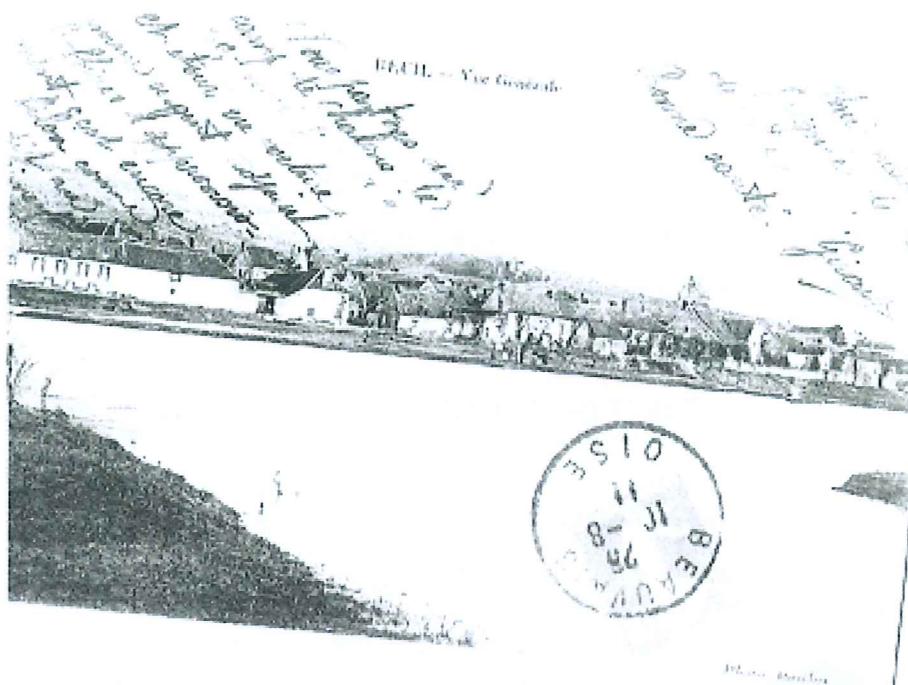


- Les habitations proches de la Marne ne possèdent pas de caves et, à part l'inondation de 1955 du café, elles n'ont jamais subi de dégâts.
- Les inondations de la plaine sont assez rares sauf la zone dite « Le Revoux » qui correspond à un ancien bras de la Marne et qui est inondée quasiment tous les ans par remontée de la nappe.
- Depuis la création du lac du Der, les inondations sont nettement moindres et aucun dégât n'a été relevé. Seuls certains terrains agricoles sont parfois inondés par des « poches d'eau » par remontée de nappe mais ce phénomène reste très rare.
- Une station de captage des eaux située sur la commune d'Œuilly se trouve en zone inondable, elle a été surélevée et peut fonctionner malgré les inondations.

3. PHOTOS HISTORIQUES

CRUE DE 1910





4. AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS OU FUTURS

- La place située au niveau du pont de Reuil a été rehaussée dans les années 1950-1960 sans doute suite aux inondations constatées.
- Au niveau du terrain de foot de la commune, on trouve 3 bâtiments en zone inondables ; 2 hangars agricoles et l'atelier de la goutte de la commune. Le terrain de foot date d'environ 20 ans tandis que les hangars de 10 ans. Ces bâtiments, de même que le terrain, n'ont jamais été inondés. L'atelier est un bâtiment plus ancien qui est surélevé de 1 m au minimum.



5. OUVRAGES HYDRAULIQUES

- Le lac du Der a un impact sur les crues puisqu'il permet de stocker des volumes importants. Des inondations dans la plaine apparaissent toujours lors de petites crues plus fréquentes (ou lors de vidange du lac du Der).

6. DOCUMENTS D'URBANISME ET AUTRES DONNÉES DISPONIBLES

- La commune de Reuil ne possède ni POS ni PLU.

CARTE DE SYNTHÈSE - Enjeux

ENTRETIEN AVEC LA COMMUNE DE REUIL

Cette carte est extraite de la carte d'aléas transmise à la commune avec le questionnaire.

Lorsqu'elles sont connues, les limites estimées de la crue de 1955 sont représentées en bleu et celles de 1910 en rouge. Les Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) correspondent aux zones en bleu clair.

Les zones indiquées en orange correspondent aux sites à enjeux identifiés lors de l'entretien et/ou par les réponses aux questionnaires comme ayant déjà connu des inondations par débordements ou remontée de nappe lors de crues passées.

